

Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Saint-Laurent-Arret-en-urgence-du-reacteur-2-declenchement-d-un-systeme-de-protection-incendie-dans-le-circuit-primaire>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Saint-Laurent : Arrêt en urgence du réacteur 2, déclenchement d'un système de protection incendie dans le circuit primaire**

22 avril 2018

France : Saint-Laurent : Arrêt en urgence du réacteur 2, déclenchement d'un système de protection incendie dans le circuit primaire

Grosse frayeur pour les équipes de Saint-Laurent. Ce dimanche 22 avril 2018, le réacteur 2 a été mis à l'arrêt en urgence, suite au déclenchement du système de protection incendie équipant une pompe du circuit primaire. Ces pompes sont essentielles, car elles assurent la circulation de l'eau dans le circuit primaire et donc le refroidissement du combustible au cœur du réacteur. Aucun départ de feu n'a cependant été constaté. Après avoir réalisé des contrôles approfondis, les équipes ont conclu que le problème venait du système de protection incendie en lui-même (dit système d'aspersion), celui-ci s'étant déclenché de manière intempestive. L'incident engendrera quand même un arrêt de plusieurs jours.

Le circuit primaire est un circuit fermé, contenant de l'eau sous pression. Cette eau s'échauffe dans la cuve du réacteur au contact des éléments combustibles, et permet au passage de les refroidir. Dans les générateurs de vapeur, l'eau du circuit primaire cède la chaleur acquise à l'eau du circuit secondaire pour produire la vapeur destinée à entraîner le groupe turboalternateur [1].

L'eau du circuit primaire est mise en mouvement par trois pompes dites "pompes primaires". Les pompes primaires assurent la circulation de l'eau dans le circuit primaire et donc le refroidissement du cœur. Les réacteurs à eau sous pression de 900 MWe sont équipés de trois pompes primaires ; les réacteurs à eau sous pression de 1300 MWe sont équipés de quatre pompes primaires. **Sur chaque circuit primaire sont installés deux dispositifs de détections d'incendie indépendants**, comportant chacun plusieurs capteurs. La défaillance d'un capteur rend le dispositif correspondant inopérant et active une alarme en salle de commande. Les spécifications techniques d'exploitation demandent alors d'intervenir dans un délai de trois jours, en mettant hors service le capteur défaillant, ce qui rend à nouveau opérant le dispositif de détection. Le capteur défaillant peut être réparé à l'arrêt pour rechargement suivant [2].

Ce que dit EDF :

- **Mise à l'arrêt de l'unité de production n°2 de la centrale de Saint-Laurent** - Le 22/04/18

Ce dimanche 22 avril, à partir de 13h00, les équipes de la centrale de Saint-Laurent ont procédé à la **mise à l'arrêt de l'unité de production n°2**, conformément aux procédures normales d'exploitation, **suite au déclenchement du système de protection incendie d'une des pompes du circuit primaire principal**. Aucun départ de feu n'a été constaté.

Les équipes de la centrale sont mobilisées pour préciser l'origine de ce déclenchement et réaliser les contrôles nécessaires à l'intérieur du bâtiment réacteur.

L'événement n'a aucune conséquence sur la sûreté des installations, sur l'environnement et la sécurité du personnel.

Les Pouvoirs Publics, l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) et la CLI ont été informés de cet arrêt.

L'unité de production n°1 fonctionne normalement.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/central-e-nucleaire-de-saint-laurent-des-eaux/actualites/mise-a-l-arret-de-l-unite-de-production-ndeg2-de-la-centrale-de-saint-laurent>

- **Point sur la mise à l'arrêt de l'unité de production n°2 de la centrale de Saint-Laurent**
- Le 22/04/18

Suite à la mise à l'arrêt, ce jour, de l'unité de production n°2, les équipes de la centrale de Saint-Laurent ont pu procéder aux **contrôles approfondis du système d'aspersion de la pompe, à l'intérieur du bâtiment réacteur**. Les analyses des équipes sur place ont confirmé que le **déclenchement du système d'aspersion était intempestif**.

Nos équipes sont mobilisées pour redémarrer l'unité de production n°2 en toute sûreté et en toute sécurité. Les Pouvoirs Publics, l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) et la CLI sont tenus informés de l'évolution de la situation.

L'unité de production n°1 fonctionne normalement.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/central-e-nucleaire-de-saint-laurent-des-eaux/actualites/point-sur-la-mise-a-l-arret-de-l-unite-de-production-ndeg2-de-la-centrale-de-saint-laurent>

- **L'unité de production n°2 reconnectée au réseau électrique national** - Le 26/04/2018

Ce jeudi 26 avril à 18h50, l'unité de production n°2 a été reconnectée au réseau électrique.

Dimanche 22 avril, à partir de 13h00, les équipes de la centrale de Saint-Laurent ont procédé à la mise à l'arrêt de l'unité de production n°2, conformément aux procédures normales d'exploitation, suite au déclenchement du système de protection incendie d'une des pompes du circuit primaire principal.

Après avoir réalisé tous les contrôles nécessaires suite au déclenchement intempestif du système d'aspersion, les équipes ont pu procéder au redémarrage de l'unité de production en toute sûreté. Elle est de nouveau disponible sur le réseau depuis 18h50 aujourd'hui (jeudi 26 avril).

Cet arrêt de courte durée n'a eu aucune conséquence sur la sûreté des installations ni sur

l'environnement. Les pouvoirs publics, l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) ont été informés.

Les deux unités de production de Saint-Laurent sont connectées au réseau électrique national.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/central-e-nucleaire-de-saint-laurent-des-eaux/actualites/l-unite-de-production-ndeg2-reconnectee-au-reseau-electrique-national-0>

Notes

[1] <https://www.asn.fr/Lexique/C/Circuit-primaire>

[2] <https://www.asn.fr/Lexique/P/Pompes-primaires>